

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAMBERY - 7301 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 04/07/2024 - 10064 - 2022 B 01078 - 913 945 515 - ARNOMA CONSEILS

Désignation de l'entreprise		SASU ARNOMA CONSEILS		525 rue Maurice Herzog		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		73420 MERY		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		
SIRET		9 1 3 9 4 5 5 1 5 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice précédent *		13		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30062024		30062023		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028		030				
	Immobilisations financières* (1)	040	517 697	042		517 697	517 697	
	Total I (5)	044	517 697	048		517 697	517 697	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		060		062				
	Marchandises *	064		066				
	Avances et acomptes versés sur commandes	068		070				
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	072		074				
		080		082				7 500
	Valeurs mobilières de placement	084	81 389	086		81 389	66 825	
	Disponibilités	092		094				
	Charges constatées d'avance *	096	81 389	098		81 389	74 325	
	Total II	096	81 389	098		81 389	74 325	
Total général (I + II)	110	599 086	112		599 086	592 022		
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1		
				NET		NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000		
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		100				
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		51 614				
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		70 162		51 714		
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		122 875		52 714		
Provisions pour risques et charges	154							
Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		471 180		534 663		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172						
	Comptes courants d'associés	173		5 030		4 645		
	Autres dettes	175						
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		476 210		539 308			
Total général (I + II + III)	180		599 086		592 022			
RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	399 339		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU ARNOMA CONSEILS		Exercice N clos le 30062024		Exercice N-1 clos le 30062023		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210					
	Production vendue	{ biens services *	} dont export et livraisons intracommunautaires	215	214					
				217	218					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226					
	Autres produits				230					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232				
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
Variation de stock (marchandises) *					236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240					
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	620		4 326		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244			6 496		
Rémunérations du personnel *					250					
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)					252					
Dotations aux amortissements *		(dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al 3 du CGI)		255	254					
Dotations aux provisions					256					
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	}	262					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)					264	620		10 822		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(620)		(10 822)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	80 033		71 375		
	Produits exceptionnels			(IV)	290					
	Charges financières			(V)	294	9 251		8 839		
	Charges exceptionnelles	{	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octes)	347	}	(VI)	300			
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	70 162		51 714	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	70 162	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	3 993			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art 239 sexes D))		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989		Zone de revitalisation rurales (44 quinquiés)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexes decies)	992		
ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art 44 septidécies)	993		
Zone franche urbaine (44 octes A)		987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346		Deduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Deduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Deduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Deduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Deductions exceptionnelles (art 39 decies F)	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352		354	5 712		
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)					356			
	Déficits antérieurs reportables * 10 895 . . . dont imputés sur le résultat						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370		372	5 712		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Règles et Méthodes Comptables

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le **30/06/2024** a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le **30/06/2023** avait une durée de 13 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 599 086 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **80 033** euros et un total **charges** de **9 872** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **70 162** euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels, établis par le dirigeant.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Amortissements de l'actif immobilisé** : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- **Provisions pour dépréciation d'actif** : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- **Stocks de matières premières** : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- **En cours de production de biens** : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- **immobilisations décomposables** : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- **immobilisations non décomposables** : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Immobilisations - Amortissements

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 30/06/2024
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	517 697			517 697
TOTAL GENERAL	517 697			517 697

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 30/06/2024
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL				

Créances et Dettes

		30/06/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES				
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	471 180	71 841	265 841	133 498
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	5 030	5 030		
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		476 210	76 871	265 841	133 498
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		62 895			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		5 030			

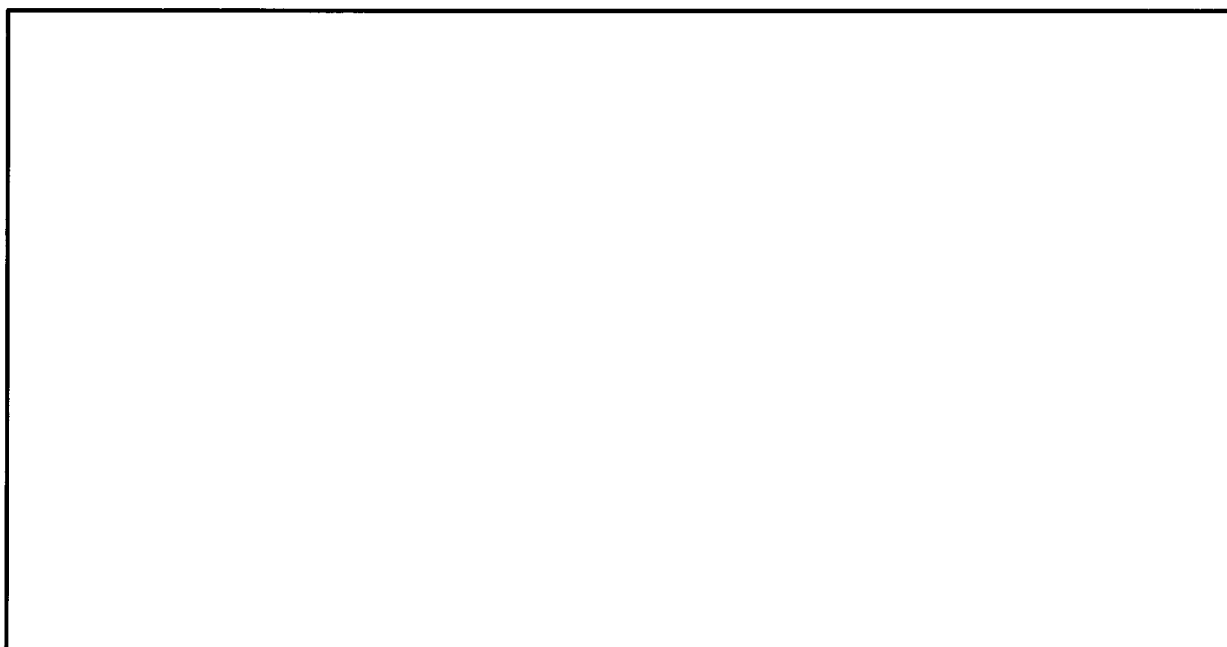
Capital social

		30/06/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	1,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	1,0000	1 000,00

--	--	--	--	--	--

Charges à payer (avec détail)

	30/06/2024	30/06/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 251	8 839	(588)	-6,65
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	8 251	8 839	(588)	-6,65



SOCIETE ARNOMA CONSEILS
SASU au capital de 1 000 Euros
Siège social : 525 rue Maurice Herzog
73420 - MERY
RCS DE CHAMBERY 913 945 515

PROCES VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE ORDINAIRE EN DATE DU 2 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
le deux juillet,
à neuf heures,

Le soussigné :

Monsieur BELOV Semjon, agissant en qualité d'associé unique et président de la société ARNOMA CONSEILS, SASU au capital de 1000 Euros, dont le siège social est au : 525 rue Maurice Herzog 73420 - MERY, a établi et arrêté les comptes sociaux de l'exercice clos le 30/06/2024.

Après avoir déclaré qu'il détient la totalité des actions, a pris les décisions suivantes relatives :

- A l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024,
- A l'affectation du résultat,
- Aux conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce
- Pouvoirs pour les formalités,

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30/06/2024, tels qu'il les a établis et qui font apparaître pour ledit exercice un résultat de 70 161,50 Euros.

Il approuve les opérations traduites dans ces comptes.

Il prend acte qu'aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée à l'article 39-4 du Code général des impôts, n'a été comptabilisée au titre de l'exercice clos le 30/06/2024.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, décide d'affecter le résultat de l'exercice soit 70 161,50 Euros, de la manière suivante :

- *Au compte réserves générales,* 70 161, 50 Euros

50

Dividendes distribués antérieurement :

L'associé unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un original de ce procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il est établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

Monsieur BELOV Semjon

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' and 'B' intertwined.